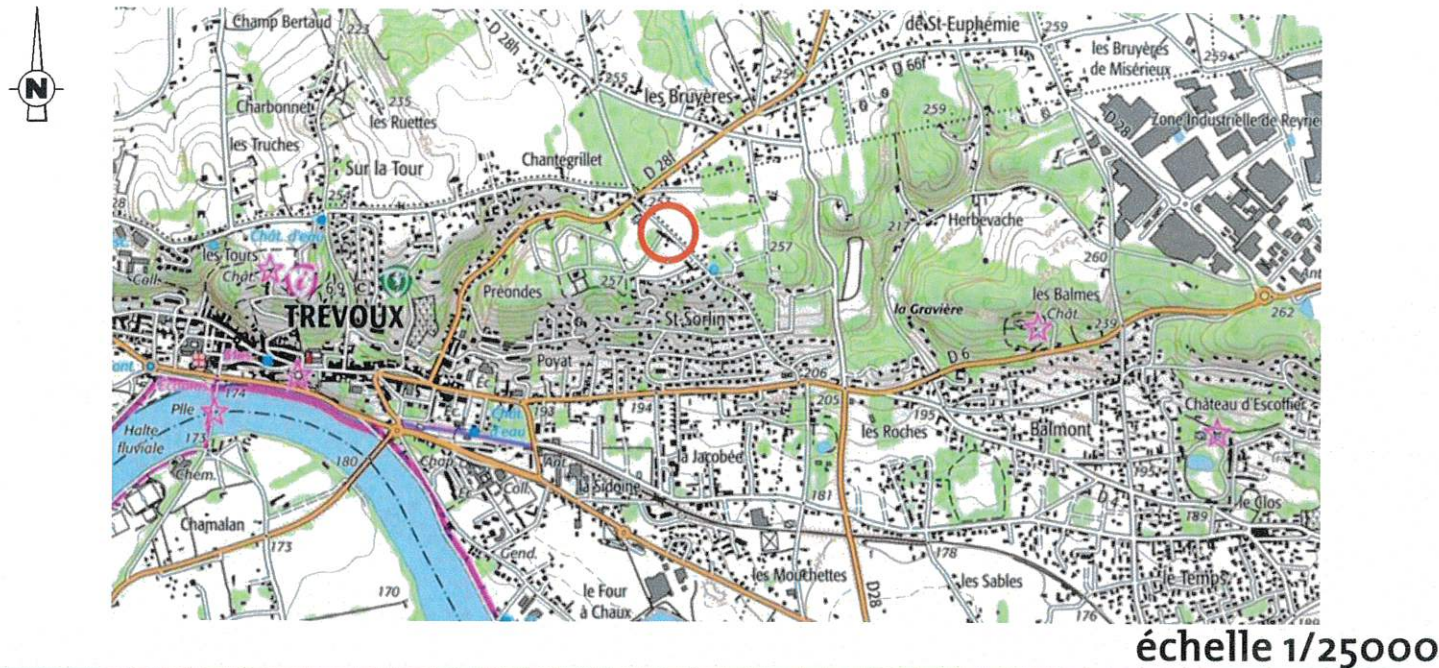
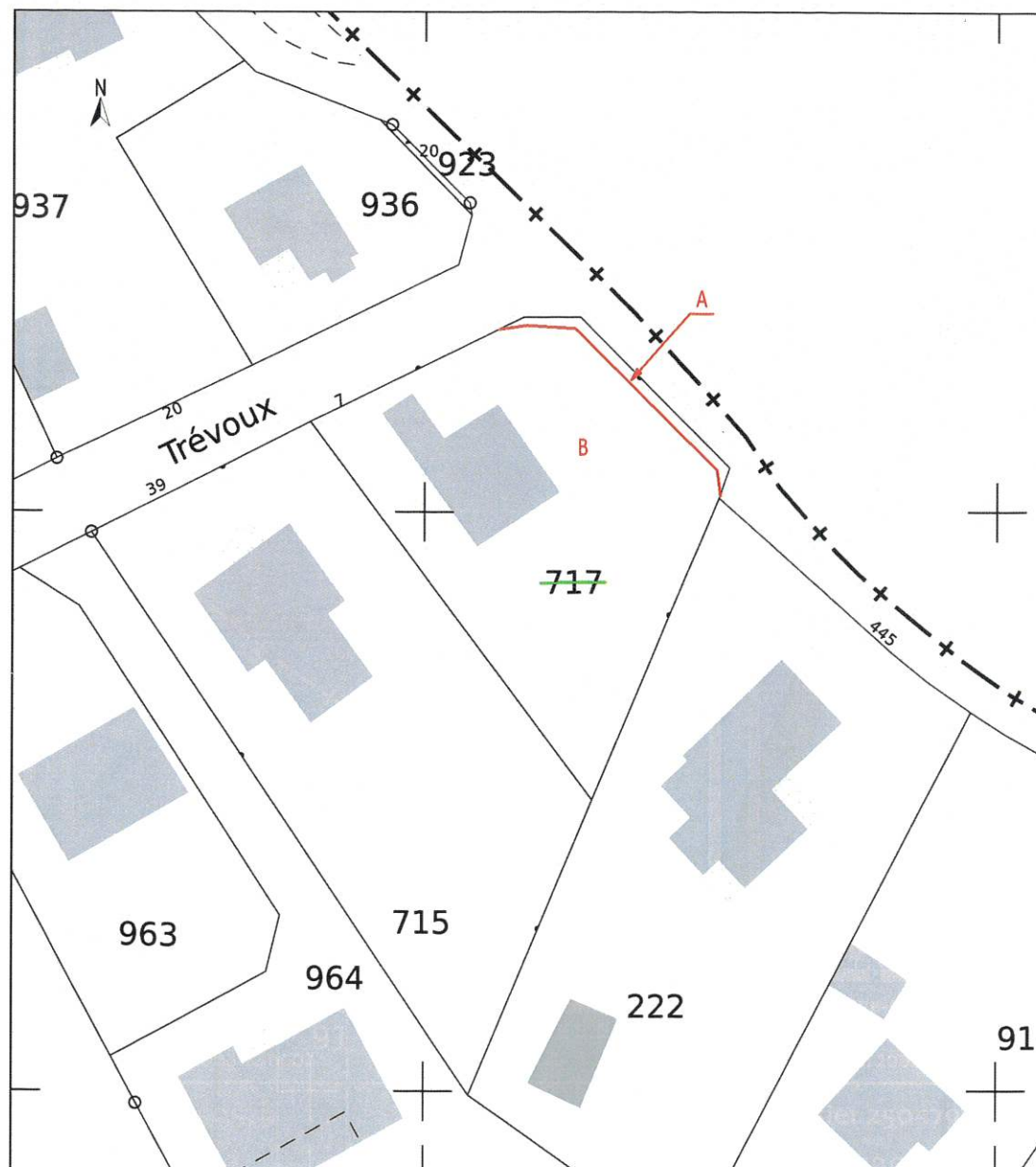


Plan de situation



échelle 1/25000

Extrait cadastral (échelle 1/500)



Accusé de réception en préfecture
001-210104279-20260914-20261409URSF088-DE
Date de télétransmission : 15/09/2026
Date de réception préfecture : 15/09/2026

Département de l'Ain
Commune de TREVOUX

Propriété de M. et Mme
Patrick FERRIERE

Plan de Division

échelle 1/200

Lieudit: Château Gaillard
Section(s): AI
Parcelle(s): 717

Bon pour accord
M^r et M^{me} Ferrière
22/05/26

Bon pour accord
M^r Le Maire
M^r Duffit-Ménard
22/05/26



GÉOMÈTRE-EXPERT
GARANT D'UN CADRE DE VIE DURABLE

N° inscription 2008 C2 0002

Dossier 250579
Réf. To1909
250579Dh1_REV2
Plan n°250579Dh1

Coordonnées locales centimétriques rattachées au
RGF93 CC46 par GPS (réseau Téria) - Précision : classe 1
Nivellement sans objet

Dernières modifications en date du
- 15/01/2026 SC/rev1 - plan projet
- 28/01/2026 SC/rev2 - plan pour DMPC
-
-

COSMOS
GÉOMÈTRES EXPERTS

Lagnieu Trévoux
Beaujeu - Meximieux
Neuville S/Saône - Villars-les-Dombes
Tél unique 04 74 00 91 60
contact@cosmos-ge.fr www.cosmos-ge.fr
REPRODUCTION RÉSERVÉE

CLAIRE RICHARD - JEAN-VIANNEY RICHARD - SÉBASTIEN HOINE - OLIVIER GANNAT - NOUS PRENONS LA MESURE DE VOS PROJETS

Tableau de coordonnées

Points	X	Y	Nature
59	1839064.26	5195217.07	Non matérialisé
60	1839075.06	5195206.07	Non matérialisé
61	1839077.27	5195203.44	Non matérialisé
62	1839076.50	5195201.12	Angle mur
78	1839065.59	5195215.95	Non matérialisé
84	1839060.82	5195217.13	Angle mur
85	1839076.55	5195201.27	Nu du mur
86	1839076.40	5195202.78	Angle mur
87	1839064.61	5195215.79	Angle mur
88	1839062.81	5195216.85	Angle mur

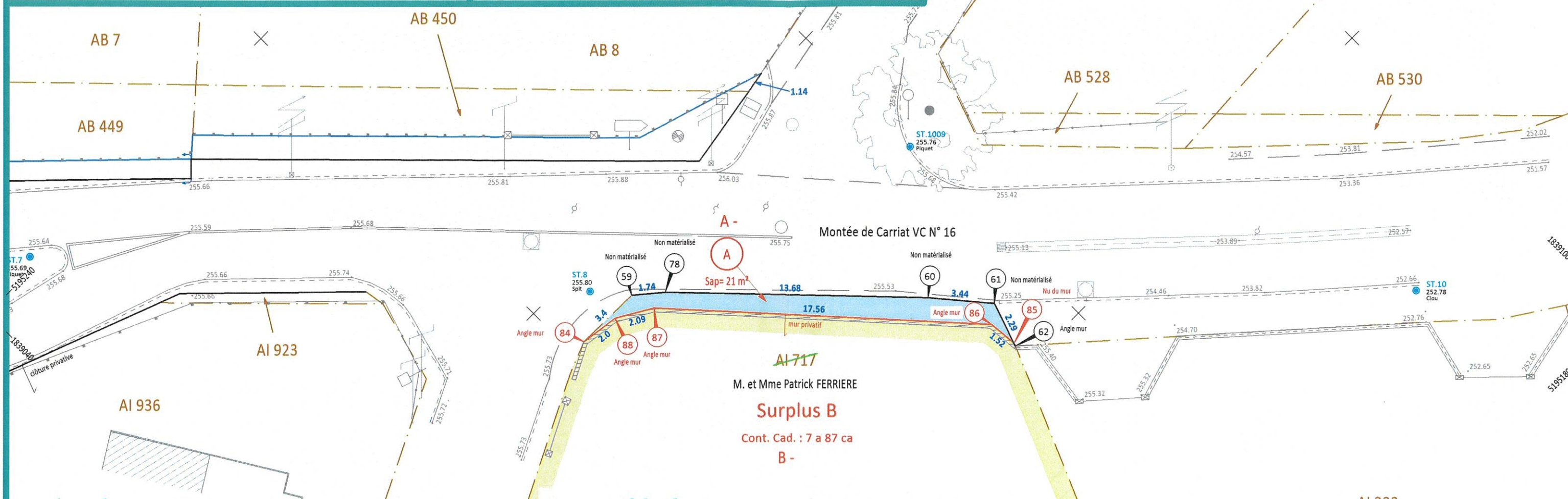
Nota: Coordonnées locales centimétriques rattachées au RGF93 CC46 par GPS (réseau Téria) Précision : classe 1
Les coordonnées doivent impérativement être rétablies localement sur des points durs de rattachement

Tableau de division

Désignation et Superficie			
Désignation cadastrale		Superficie	
Avant Div.	Après Div.	A	Surplus B
AI 717	A	21 m ² (a)	
	B		7 a 87 ca
Superficie Totale :		Sap= 21 m ²	7 a 87 ca

Nota: Cont. Cad. = contenance cadastrale : valeur indicative. Sert au calcul de l'impôt foncier.
S = superficie arpentée réelle : selon les limites définies contradictoirement avec les propriétaires voisins.
Sap = superficie arpentée apparente : selon les limites non définies contradictoirement avec les propriétaires voisins.

Accusé de réception en préfecture
001-210104279-20260914-20261409URSF088-DE
Date de télétransmission : 15/09/2026
Date de réception préfecture : 15/09/2026



Légendes

Légende topographique

	Façade Bâtiment		Bordure
	Mur		Arbre feuillu
	Mur bahut		Pilier

Légende Foncière

	Repère nouveau (borne, clou, etc)		Application Cadastreale
	Repère existant (borne, clou, etc)		Limite bornée
	Point de Limite divisoire nouvelle + nature		Limite divisoire nouvelle
	Point de Limite bornée + nature		Numéro de Parcelle
	Point de Rattachement + nature		Contenance cadastrale = contenance issue du plan cadastral (valeur indicative).
	Signe d'appartenance (Mitoyen)		Superficie arpentée réelle = selon les limites définies contradictoirement avec les propriétaires voisins.
	Signe d'appartenance (Privatif)		
	Cotation de Rattachement		
	Cotation		

Descriptif des limites

- Le présent document propose la ligne divisoire nouvelle dessinée en rouge sur le plan objet du DA en date du XX/XX/XXXX n° XXXX.
- Le long des points 84-88-87-86-85, le mur est privatif et rattaché au lot B.
- Les limites ou servitudes décrites comme étant issues de la présente division ne seront réelles et certaines que lorsque le présent plan de division aura été annexé à un acte authentique.
- La limite 59-78-60-61-62 a été définie par un procès-verbal concourant à la délimitation de la propriété des personnes publique dressé le 10/12/2024 par le cabinet Cosmos Géomètres-Experts à Trévoux (Réf: 240734DEL2_REV1) et par l'arrêté d'alignement délivré par la Commune de Trévoux en date du 25/02/2025 (Ref: 25/02/076).

- Aucune servitude n'a été portée à la connaissance du Géomètre-Expert par le propriétaire.

- La représentation des limites des parcelles cadastrales est figurative car résultant de la simple application du plan cadastral et non d'une délimitation contradictoire.
- Les contenances cadastrales sont des contenances établies graphiquement sur la base du plan cadastral (document à usage fiscal).
- Tous les réseaux souterrains portés sur ce plan ont été tracés à partir des éléments visibles sur le terrain (regards).
- La figuration non exhaustive des réseaux correspond aux indications recueillies auprès des services concernés, aucun récolement n'a été effectué par nos soins. Il est rappelé que tous travaux concernant le tréfonds doivent être régulièrement précédés d'une autorisation à obtenir auprès des dits Services qui en donneront le tracé exact.
- Ces renseignements sont donnés à titre indicatif et ne dispensent pas le Maître d'oeuvre, et les Entrepreneurs de déposer AVANT TOUT AMENAGEMENT, leur déclaration d'intention de commencement de travaux.

0m 2.5m 5m

COSMOS
GÉOMÈTRES EXPERTS

Plan de Division
Échelle: 1/200
Réf. To1909
250579DI1_REV2
Plan n° 250579DI1
le 28/01/2026 SC/rev2